

Championnat 2023 de ZID PCH Jeunes

Règlement

(Approuvé le 02/02/2023 par le DTR de la Ligue Nouvelle-Aquitaine des Échecs)

Pour certains paragraphes du présent texte, afin d'en faciliter la lecture, le masculin est utilisé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

1 Préambule

La ZID PCH organise un championnat pour les jeunes de sa zone interdépartementale (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne).

Ce championnat sert également de support à la qualification pour le championnat de France des jeunes. Il est donc en cohérence avec le règlement national et celui de la Ligue Nouvelle-Aquitaine des Echecs (LNAE) pour les qualifications « jeunes » au championnat de France.

2 Organisation générale

2.1 Liste des tournois

Le Championnat comprend dix tournois qualificatifs pour le Championnat de France dans les catégories suivantes :

- U08 (petits poussins mixte) et U08F (petites poussines)
- U10 (poussins mixte) et U10F (poussines)
- U12 (pupilles mixte) et U12F (pupillettes)
- U14 (benjamins mixte) et U14F (benjamines)
- U16 (minimes mixte) et U16F (minimes filles)

Il est ouvert aux **licencié.e.s** des clubs de la ZID PCH qui se sont qualifié.e.s aux championnats départementaux.

Dans chaque catégorie, sont décernés les titres de Champion, de Championne, de Vice-champion et de Vice-Championne de la ZID Poitou-Charentes.

Un open est créé pour les catégories

de U12–U12F à U20-U20F

Il est ouvert aux licencié.e.s des clubs de la ZID PCH qui n'ont pas été sélectionné.e.s aux championnats départementaux.

2.2 Dates et lieu du championnat

Le championnat se déroulera du **4 au 6 février 2023** à l'adresse suivante :

**Salle polyvalente
rue des Douhauds
16470 La Couronne**

2.3 Horaires des parties

Tournoi Poussin, Pupille, Benjamin, Minime

Samedi 4/2 : **pointage** : 12h15-12h45

ronde 1 : 13h15

ronde 2 : 16h30

Dimanche 5/2 : **ronde 3** : 10h00

ronde 4 : 13h30

ronde 5 : 16h30

Lundi 6/2 : **ronde 6** : 10h00

ronde 7 : 13h30

Remise des prix : 16h30

Tournoi Petit Poussin

Dimanche 5/2 : **pointage** : 9h00-9h45

ronde 1 : 10h00

ronde 2 : 13h30

ronde 3 : 15h15

Lundi 6/2 : **ronde 4** : 10h00

ronde 5 : 13h30

ronde 6 : 15h00

Remise des prix : 16h30

Ces dates et horaires pourront être aménagés en fonction des contraintes subies par l'organisateur, en accord avec la Ligue.

Open

Les dates et horaires sont identiques à ceux du tournoi « Poussin, Pupille, Benjamin, Mininime ». Le nombre de rondes est ajusté en fonction du nombre de participants.

2.4 Inscription et récompenses

L'inscription au championnat est gratuite.

Les inscriptions sont réalisées par les responsables de clubs ou les parents de joueurs et de joueuses auprès des arbitres ou de l'organisateur, dès que possible et **au plus tard le 2 février**.

Pour les féminines, ils préciseront le choix de jouer dans le tournoi mixte. Par défaut, elles joueront dans le tournoi féminin. Ce choix est confirmé au moment du pointage le premier jour du tournoi et est irrévocable.

Des coupes récompenseront les trois premiers de chaque tournoi.

3 Conditions de participation

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses français ainsi qu'aux joueurs et joueuses étrangers scolarisés en France, titulaires d'une licence A dans un club de la ZID PCH. Les joueurs et joueuses étrangers doivent être licencié.e.s à la FFE au plus tard le 30 novembre de la saison en cours.

Les joueurs et joueuses étrangers participant à l'open et qui ne sont pas scolarisé.e.s doivent résider en France depuis au moins deux ans et être licencié.e.s à la FFE également depuis au moins deux ans.

Tous et toutes doivent être en mesure de justifier de leur identité.

4 Déroulement

4.1 Règles du jeu

Les règles régissant les parties sont celles adoptées par la FIDE lors de son 93ème Congrès qui s'est tenu à Chennai (Inde) et entrées en application au 1er janvier 2023.

En application de l'article 9.1.1 des Règles du jeu, **les joueurs et les joueuses ne pourront proposer ou conclure de partie nulle avant le 30e coup sans le consentement de l'arbitre.**

4.2 Cadence

U08 et U10 : 30 minutes / joueur + 30 secondes / coup.

Pour les autres tournois, la cadence est de 1 heure / joueur + 30 secondes / coup.

4.3 Notation

La notation des parties est obligatoire sur les feuilles de parties fournies par l'organisateur.

4.4 Appariements

L'arbitre adaptera le type de tournoi d'une catégorie selon le nombre d'inscrit.e.s dans celle-ci.

4.4.1 Catégories comportant 8 joueurs ou plus

Les appariements sont effectués selon le **système Suisse** (Règlement FIDE C.04) avec application des règles issues du 88ème Congrès de la FIDE tenu à Antalya et entrées en vigueur le 1er janvier 2018.

Ils seront assistés par le programme informatique PAPI 3.3.6 agréé par la F.F.E.

4.4.2 Catégories comportant moins de 8 joueurs

Les tournois féminin et mixte sont fusionnés. Si une féminine remporte le tournoi mixte ainsi constitué, elle devient, sauf choix contraire de sa part, championne mixte et recevra le prix correspondant. Cependant, son choix pour le Championnat de France reste celui déclaré lors de son inscription au championnat de la ZID.

Le tournoi est organisé en toutes rondes selon les grilles d'appariements de **Berger** ou en match à plusieurs rondes afin de réaliser le plus de rondes possibles dans cette catégorie fusionnée.

4.4.3 Inscription dans une catégorie supérieure

Dans chaque catégorie, des joueurs et des joueuses sont qualifié.e.s d'office au championnat de France Jeunes au regard de leurs résultats passés ou de leur classement Elo.

Aucun joueur, aucune joueuse qualifié.e d'office participant au championnat de ZID ne peut concourir dans la catégorie supérieure (ou joueuse dans la catégorie mixte) si elle ne comporte aucun joueur de cette catégorie d'âge ou de genre.

4.4.4 Open

Les joueurs, garçons et filles, sont regroupés dans un seul tournoi.

Les appariements seront effectués selon le système suisse ou organisé en toutes rondes selon le nombre de participant.e.s.

4.5 Fin de partie

A l'issue de la partie, les joueurs rangeront les pièces sur l'échiquier et signeront leurs feuilles de partie en indiquant clairement le résultat. Les feuilles de partie seront déposées à la table d'arbitrage.

4.6 Retard

Tout joueur, toute joueuse qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après le lancement effectif d'une ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre principal en décide autrement.

Ce délai est ramené à 15 minutes dans les tournois U8 et U10.

4.7 Classement

Dans chaque tournoi, le classement final est établi au nombre de points.

- Une victoire est comptée un point
- Une nulle est comptée $\frac{1}{2}$ point
- Une partie perdue devant l'échiquier est comptée 0 point.

En cas d'ex aequo pour le titre de champion ou pour les places qualificatives, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

a) **Système suisse**

- 1 - Buchholz tronqué
- 2 - Buchholz
- 3 - Performance

b) **Toutes rondes**

- 1 - Sonneborn-Berger
- 2 - Confrontation directe

4.8 Litiges techniques

Lorsqu'un litige survient en cours de partie, à son tour de jeu, peut appeler l'un des arbitres en arrêtant la pendule et en levant la main. La partie sera poursuivie en appliquant les directives de l'arbitre.

Un appel des décisions de l'arbitre peut être interjeté par les joueurs en cause auprès de la Commission d'appel mise en place par la Ligue.

5 Nombre de places pour le championnat de France

Il est calculé pour toutes les ZID par la Fédération Française des Echecs.

Catégorie féminine :

U8F : 2 U10F : 2 U12F : 2 U14F : 2 U16F : 3

Catégorie mixte :

U8 : 2 U10 : 2 U12 : 3 U14 : 3 U16 : 3

6 Comportement des joueurs

Pendant toute la durée du championnat, les joueurs doivent avoir une tenue convenable et une attitude correcte . En particulier, il sera interdit :

- d'abandonner le tournoi sans justification. Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié pour la ronde suivante
- de déclarer forfait sans raison valable
- de contrevenir aux règles du jeu
- de fumer dans les salles mises à disposition pour le championnat
- de quitter l'espace de jeu (zone des tables de jeu + toilettes) sans l'autorisation d'un arbitre
- d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- d'avoir toute discussion et toute lecture suspecte
- d'intervenir d'une quelconque façon dans une autre partie en cours.

Les téléphones mobiles et autres moyens électroniques de communication sont interdits dans la zone de jeu. **La découverte d'un tel appareil non éteint ou sa sonnerie en cours de partie entraînera la perte de la partie pour son détenteur.**

7 Autres consignes

Avant la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, leur couleur et l'affichage des pendules.

Pendant les parties, les joueurs évitent de frapper fort sur les pendules, en particulier pendant les zeitnots.

Après la partie, les joueurs remettent les pièces en place.

Le gagnant, ou les blancs en cas de partie nulle, apporte à l'arbitre les deux originaux des feuilles de parties signés avec mention d'un résultat identique.

Les parties hors compétition et les analyses sont interdites dans la salle du tournoi.

Les accompagnateurs ou spectateurs ne sont pas admis dans l'aire de jeu pendant les parties. L'accès à l'aire de jeu n'est autorisé que pour les arbitres, les membres de l'organisation et les joueurs.

Les joueurs qui ont terminé leurs parties deviennent spectateurs et doivent donc quitter l'aire de jeu.

8 Arbitrage

Le tournoi est arbitré par :

- Dominique Cyrille (Arbitre AFO2), arbitre principale
- Ludovic Perche (Arbitre AFO1), arbitre adjoint
- Jean-Luc Plassart (AFO1), arbitre suppléant

et toutes personnes habilitées.

9 Droit à l'image

Par son inscription au championnat, le joueur, la joueuse ou les parents de mineur.e autorise l'organisateur à publier sur les sites internet de la Ligue et de l'organisateur, sur leurs pages de réseaux sociaux, dans les médias écrits ou télévisés, des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation sur lesquels pourraient apparaître les jeunes et les enfants inscrits.

10 Prescriptions sanitaires

Les participants s'engagent à respecter le protocole sanitaire éventuellement en vigueur le jour du tournoi, sous peine d'exclusion du tournoi.

11 Encadrement, responsabilité, discipline

11.1 Encadrement des jeunes

Lors du pointage, les jeunes indiqueront l'encadrant qui en aura la responsabilité pendant la durée du championnat. Il est de la responsabilité des jeunes de respecter le règlement, la sécurité et les règles de bonne conduite du pointage à la remise des prix, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle de jeu.

L'organisateur, ou les arbitres, pourront prendre toute mesure s'imposant pour maintenir le respect des règles de sécurité et de bonne conduite. La circulation dans l'espace de jeu est interdite aux spectateurs sauf avant le lancement de chaque ronde pour les petites catégories. Des dérogations sur demande motivée pourront être accordées par l'arbitre principal.

11.2 Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident survenant à un joueur en dehors de la salle de jeu.

11.3 Discipline

Les joueurs, les joueuses sont tenus d'avoir une attitude irréprochable dans la salle de jeu ainsi que dans toute l'enceinte du championnat (respect des organisateurs, des infrastructures, des matériels mis à dispositions, etc.). Le cas échéant, l'organisateur ou les arbitres se réserve le droit d'exclure sans possibilité d'appel les jeunes coupables de troubles. Les parents ou tuteurs des enfants concernés seront alors invités à venir les prendre en charge dans les plus brefs délais et à quitter la compétition.

Le présent règlement sera porté à la connaissance des participant.e.s par affichage dans la salle de jeu ainsi que sur le site internet de la compétition.

L'arbitre principale,
Dominique CYRILLE, AFO2

L'organisateur,
Jean-Luc PLASSART